

Succès de l'émission obligataire inaugurale de 500 M€ de Foncière des Régions

Foncière des Régions a émis aujourd'hui auprès d'investisseurs obligataires français et européens, une obligation de 500 M€.

Cette obligation, à échéance janvier 2018, offre un coupon fixe de 3,875% et affiche un spread de 295 bp.

Le succès de cette opération confirme la confiance du marché dans la qualité du crédit de Foncière des Régions. En effet, elle fait suite à l'obtention le 28 septembre 2012 du rating BBB- perspective stable auprès de l'agence de notation Standard & Poor's.

Cette émission permet de poursuivre la stratégie de diversification des sources de financements et d'allongement de la maturité de la dette.

Les banques BNPP, CA-CIB, CM-CIC, HSBC, Natixis, et SGCIB ont agi comme chefs de file dans cette émission obligataire.

Relations investisseurs

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Foncière des Régions, foncière partenaire

Partenaire de la stratégie immobilière des entreprises, Foncière des Régions conçoit à leurs côtés des solutions immobilières durables et innovantes avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions détient et gère un patrimoine de 10 Md€ loué principalement à des grands comptes leaders de leur secteur (Suez Environnement, Thales, Dassault Systèmes, France Télécom, Edf, IBM, Eiffage...). Cette culture du partenariat responsable repose sur des valeurs et des savoir-faire clés : vision, partenariat et expertise.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans l'indice éthique « FTSE4 Good » et Aspi Eurozone.

www.foncieredesregions.fr